

Décision

Générale

colonial

Décision n° 979 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES ETAT

n° 979

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
3 juillet 1964

Numéro JO
n° 7 du 01/08/1964

Date du numéro
1 août 1964

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 692 en date du 26 mai 1964 nommant l'adjudant-chef Huart chef de poste administratif d'As-Eyla par intérim, est annulée pour compter du 10 juin 1964, date à laquelle l'adjudant Paoli rentrant de congé a repris ses fonctions de chef de poste.